

Lettre d'informations municipales



Loire
FOREZ
Agglo

N° 84 – Février 2018

Au Sommaire :

Le mot de l'adjoint

Etat civil

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• **Lundi : 16h30 -18h30**

• **Mardi : 10h-12h**

• **Mercredi : fermeture**

• **Jeudi et Vendredi : 10h-12h**

• **Résolution de problèmes locaux** : un cahier de doléances est disponible en Mairie.

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• **Lundi 16h30-18h30** :

Claudine COURT / André TARDY

• **Mardi 10h-12h** :

René HRYNIOW / André TARDY

• **Jeudi 10h-12h** : René HRYNIOW

• **Vendredi 10h-12h** :

Claudine COURT / André TARDY

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• **Mercredi** : 11h30-12h30

• **Vendredi** : 15h30-18h30

• **Samedi** : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

• **Lundi** : 14h - 17h

• **Mardi au Samedi** : 10h - 12 h et 14h - 17h

• **Dimanche** : 10h - 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site de Loire Forez Agglomération:

www.loireforez.fr

Le mot de l'adjoint

Cette année encore, nous poursuivrons l'embellissement de la commune. MARC, employé communal, continuera à veiller à la propreté du village, à la création et à l'entretien des espaces verts.

Des panneaux d'accueil seront installés aux entrées du village. Des jardinières agrémenteront le pont canal.

Quant aux loisirs, après le city stade pour les ados, les jeux pour les plus petits, nous créerons un parcours de santé sur le chemin du canal.

Le fléchage « boucle de Boisset » (canal /pont sur la Loire) créera une alternative au sentier « les bords de Loire ». Rappel : la circulation sur le chemin du canal est réservée au cheminement doux pour le bien être et la sécurité de tous.

Pour réaliser des économies d'énergie, le changement des luminaires de la salle des sports et la télégestion des chaudières des bâtiments communaux sont à l'étude.

L'appartement communal, devenu vacant, est en réfection pour être mis en location en avril.

Le WC du cimetière sera réhabilité pour la fête patronale.

Le battant de la grosse cloche de l'église sera changé ; la petite cloche, muette à ce jour, carillonnera à nouveau grâce au changement de la centrale de commande.

André TARDY



NAISSANCES

Félicitations aux parents de :

- Kélyan et Mayron PALANDRE VERDAILLANT, nés le 8 décembre, 28, rue du bourg en haut.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :

- Jeanne CLAVEL, décédée le 8 décembre à l'âge de 91 ans,
- Ourdia BENATSOU, décédée le 4 janvier à l'âge de 87 ans,
- Michel GRIFFON, décédé le 26 janvier à l'âge de 90 ans.

La Cérémonie de la fin des événements d'Algérie (19 mars 62) aura lieu dimanche 18 mars à 11h à Boisset-lès-Montrond.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : réunions publiques les 26 mars à 20h à Champdieu (salle du prieuré), 30 mars à 18h à St Marcellin en Forez (salle Aristide Briand) et 6 avril à 18h à Palogneux (salle basaltique).

ÉCOLE PRÉ-INSCRIPTIONS : nouveaux parents ou nouveaux Boissetaires, vous pouvez préinscrire vos enfants à l'école dès maintenant pour la rentrée 2018-2019. Contacter la mairie.



EXTRAIT DE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site de la mairie après approbation par le Conseil Municipal

Réunion du Conseil Municipal du 6 décembre 2017

Tarifs communaux pour l'année 2018 :

- Cimetière : 103€ le m² pour 30 ans, 71€ le m² pour 15 ans
- Colombarium : 257€ 10 ans, 360€ 15 ans, 51€ pour le jardin du souvenir
- Salle des fêtes : petite salle 220€, grande salle 450€, apéritif 250€

Indemnité de conseil au percepteur :

Il est accordé à Monsieur FRECON, receveur municipal, l'indemnité de conseil de 423.29€.

Demande d'aides au conseil départemental :

- Subvention de Solidarité : le Département accompagne les communes dans leurs projets par le biais de subventions. Il est proposé d'inscrire la structure jeux, le remplacement des tables et des bancs extérieurs fixés au sol et la réfection des murs de la salle des fêtes pour un montant de subvention de 7 000€.
- Subvention territoriale : suite à l'acquisition d'une bande de terrain pour aménager un trottoir, il est proposé la sécurisation piétonne de la RD 105. Le projet nécessite la démolition et la reconstruction du mur de clôture. L'ensemble des travaux est estimé à 73 540€ TTC.

Budget Pôle ressources :

Pour l'achat de matériel et de tests, le Conseil Municipal approuve l'allocation d'une subvention exceptionnelle de 100€ destinée au psychologue scolaire et à l'institutrice spécialisée.

Dénomination des voies dans les lotissements :

Il a été décidé que les noms des voies seraient inchangés et que des numéros seraient attribués en se référant aux numéros des lots.

Présentation du schéma de mutualisation Loire Forez Agglomération (LFA).

Modifications des rythmes scolaires :

Un sondage a été fait par les parents d'élèves délégués qui souhaitent à 84% de revenir à la semaine à 4 jours. Le conseil d'école du 13 novembre 2017 est également favorable. Le conseil municipal valide cette proposition.

Conventions avec Loire Forez Agglomération (LFA) :

Mise à disposition du personnel communal pour l'entretien des voies communautaires d'un montant de 1 005€ en 2017, remboursés par LFA.

Questions diverses :

- Eclairage
 - déconnexion des lampes : lotissements Grataloup, Gand et Terrasse,
 - extinction de plusieurs lampes (1 sur le Canal + 1 place des Marronniers),
 - suite aux dégradations des lampadaires, changement des points lumineux sur le canal,
 - ajout d'un éclairage lotissements Terrasse et Cerizet,
 - repositionnement lampadaires lotissement Grataloup et chemin du Gand.
- Salle des sports :
 - la municipalité donne son accord pour installer des panneaux publicitaires à l'intérieur de la salle.
 - un accord a été trouvé entre le badminton, le basket et le foot pour l'utilisation de la salle des sports le vendredi soir. Il est rappelé que le foot doit pouvoir disposer de la salle une fois par semaine.
- Salle des fêtes : il manque un groom sur la porte d'entrée et il faut modifier le rail de la porte coulissante.
- Local périscolaire : dysfonctionnement de la poignée du portail d'accès et de la sonnette. Prévoir un panneau d'affichage.
- Le Centre de Loisirs aura lieu cet été, sur notre commune, dans les locaux de l'école.
- Rencontre RAM : le « relais d'assistantes maternelles » est très apprécié sur la commune.
- Vœux 2018 : prévus le 12 janvier 2018 à 19 heures. Une invitation sera envoyée aux nouveaux habitants.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) quel aménagement du territoire pour demain ?



Loire Forez Agglomération (LFA) et les communes préparent le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). En 2018, la parole est donnée aux citoyens et aux acteurs locaux : c'est l'année de la concertation.

Vous souhaitez vous informer et participer ?

Plusieurs solutions :

- un site dédié sera prochainement ouvert,
- des réunions publiques organisées : 26 mars à 20h à Champdieu (salle du prieuré), 30 mars à 18h à St Marcellin en Forez (salle Aristide Briand) et 6 avril à 18h à Palogneux (salle basaltique), suivies de 6 réunions en juin. Une exposition viendra à votre rencontre tout au long de la concertation.

Possibilité de covoiturage : se faire connaître en mairie.

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

REPAS DES AÎNÉS

Comme tous les ans le CCAS a réuni dimanche 3 décembre 2017, quarante neuf Boissetaires de 70 ans et plus, parmi les quatre vingt treize que compte la commune.

Les festivités ont commencé par un délicieux repas préparé par «Nicole», suivi d'un concert proposé par le Bluegrass Band, «The Wind Talkers» (country).

Enfin, la journée s'est terminée par des danses et des chants.

Pour ceux qui n'ont pas assisté au repas, le CCAS a distribué des colis préparés par Mireille MARCELLIER.

Pour les personnes en maisons de retraite, le CCAS participe financièrement au cadeau collectif proposé par celles-ci.

Depuis cet événement, nous déplorons le décès de M. Michel GRIFFON, toujours fidèle au repas. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.



L'EAU POTABLE À BOISSET-LÈS-MONTROND

Un peu d'histoire :

avant 1994, l'eau potable provenait de deux puits exploités par le Syndicat des Petites Varennes, route de Chalain le Comtal. La détérioration de la qualité de ces eaux a amené le Syndicat à s'interconnecter avec le Val d'Anzieux devenu SIVAP.

Après 1994, l'approvisionnement en « eau potable » des communes de Boisset-lès-Montrond et Chalain le Comtal est assuré en totalité par le SIVAP.

29 septembre 2004 : adhésion de ces deux communes au SIVAP.

1er janvier 2016 : adhésion de la commune de Grézieux le Fromental.

Le SIVAP (Syndicat Intercommunal du Val d'Anzieux Plancieux) exerce la compétence eau potable sur 10 communes : production, traitement et distribution, il assure les travaux de génie civil.

Le territoire concerné couvre la surface de 114,4 km² pour 13 976 habitants, 6 678 abonnés.

Les chiffres clés :

- 10 communes : BELLEGARDE EN FOREZ, BOISSET LES MONTROND, CHALAIN LE COMTAL, CUZIEU, GREZIEUX LE FROMENTAL, MARCLOPT, MONTROND LES BAINS, RIVAS, SAINT ANDRE LE PUY, SAINT LAURENT LA CONCHE
- 5 puits de prélèvements sur les communes de Bellegarde en Forez et Saint André le Puy
- 1 usine de potabilisation à St André le Puy
- 4 réservoirs (stockage total 3 307 m³)
- 247,9 kms de réseau
- dépenses réelles d'exploitation : 389 000€
- travaux : 432 000€ ; remboursement des emprunts : 235 000€.

Un contrat de Délégation de Service Public (DSP) a été confié à la SAUR le 1^{er} janvier 2017 pour 10 ans.

La SAUR assure les prestations suivantes :

- Gestion du service public : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relevé des compteurs
- Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des réclamations clients
- Renouvellement : clôtures, compteurs, canalisations moins de 12m, branchements en cas de casse, équipements électromécaniques.

L'ASSAINISSEMENT EAUX USÉES À BOISSET-LÈS-MONTROND

Un peu d'histoire :

en 2010, Boisset avait sa propre station d'épuration qui était obsolète, la commune s'est raccordée à la station d'épuration de Montrond.

Le SIVAP (Syndicat Intercommunal du Val d'Anzieux Plancieux) exerce la compétence « Assainissement Eaux Usées » sur 5 communes, correspondant à la collecte, au transfert et au traitement des eaux usées sur le site de la station d'épuration intercommunale de Plancieux.

Le territoire concerné couvre la surface de 57,2 km², pour 11 438 habitants et 5 227 abonnés.

Les chiffres clés :

- 5 communes : BELLEGARDE EN FOREZ, BOISSET LES MONTROND, CUZIEU, MONTROND LES BAINS, SAINT ANDRE LE PUY
- une station d'épuration route de Marclopt
- 744 300 m³ traités
- 12 stations de relevage des eaux usées
- rejet moyen par abonné 85m³
- 100,81 kms de réseau
- dépenses réelles de fonctionnement 153 000€
- travaux : 2 306 000€, remboursement des emprunts 119 000€
- prévisionnel 2018 : travaux 1 750 000€, remboursement des emprunts 1 643 000€ (dont crédit relais)

Des visites de la station rénovée seront organisées dès 2019.

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES ABUSIFS

Par une campagne téléphonique, une société propose des travaux d'isolation au nom du Conseil Départemental de la Loire. Il s'agit d'une démarche frauduleuse.

Si vous souhaitez réaliser de tels travaux, contactez Renov'actions42 au 04 77 41 41 25 ou par mail : contact@infoenergie-loire.org

CIMETIÈRE

La commune va procéder à une reprise des concessions en état d'abandon.

Les titulaires de concessions, ainsi que parents ou ayants droit, seront informés de cette procédure de reprise. Un constat d'abandon des sépultures sera établi par le Maire et une information par affichage à l'entrée du cimetière sera visible, ainsi qu'un marquage sur les emplacements identifiés.

THD42

Les travaux de câblage de l'infrastructure sont pratiquement terminés. Une réunion d'information devrait être organisée par le SIEL sous peu.

SOYEZ VIGILANTS ...

On déplore des cambriolages récents sur la commune.

ADRESSAGE.

L'identification des voies communales est réalisée ainsi que l'affectation des numéros des maisons dans le SIG « Système d'Information Géographisé ».

Les plaques d'identification manquantes seront commandées en mars et fournies en avril.

Si vous avez un doute sur votre numérotation vous pouvez contacter la Mairie.

ANTENNE FREE MOBILE.

Le premier projet n'ayant pu aboutir, un nouvel emplacement a été choisi dans l'enceinte privative de la Dame, à proximité de l'antenne relais existante le long de l'autoroute..

Le dossier d'information est consultable en Mairie.

LES ASSOCIATIONS

SUCCÈS DE LA NUIT DE LA LECTURE à la bibliothèque de Boisset-lès-Montrond :



dans un premier temps, avec l'enthousiasme de 35 enfants pour le conte numérique « Pierre et le loup », ponctué de jeux sur tablettes et de lectures d'albums,

et dans un deuxième temps, avec l'attrait d'une trentaine d'adultes pour une rencontre - échanges, riche et chaleureuse, avec trois auteurs locaux Marie Lou CLAIRET, Geneviève DELIPÉRI, Philippe FONTANEL.

A la fin, les enfants et les adultes ont beaucoup apprécié le goûter pour les uns, l'apéritif pour les autres, gracieusement offerts par Loire Forez Agglomération (LFA). L'équipe de la bibliothèque remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement.



CLUB AMITIÉS LOISIRS



L'assemblée générale du 9 janvier 2018 a élu son nouveau président Marc GRANGE.

La galette des rois a eu beaucoup de succès auprès de l'ensemble des adhérents.

Mardi 10 Avril : concours de belote entre adhérents.

LE SOU DES ÉCOLES

Boisset-lès-Montrond clôture l'année 2017 avec le spectacle de Noël.



Merci aux parents d'élèves pour avoir confectionné de délicieux gâteaux à l'occasion de cette fête.

Cette année débute avec Carnaval, prévu samedi 3 mars à partir de 16h à l'école.

Les enfants défilent dans leurs plus beaux déguisements. Ce sera l'occasion de réunir parents et enfants autour d'une animation musicale !!!

CJS FITNESS

Pour une remise en forme dans un cadre agréable et attractif, dans une ambiance chaleureuse, le CJS vous propose à la salle des sports, des cours de :

Gym Fitness, Gym douce, Step, Renforcement Musculaire, Bodysculpt. Inscription possible en cours d'année.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Arlette GIRAUD au 04 77 54 81 97.

Pour tout animal perdu, trouvé, aperçu en divagation, constaté en détresse, si vous rencontrez des difficultés avec votre animal, n'hésitez pas à contacter le 07 71 16 61 69, un renseignement, un conseil, une aide peuvent vous être apportés.

Rappel : l'identification est obligatoire.

CJS BASKET

Les équipes basket U15 filles et garçons ont reçu leurs nouvelles tenues. Un grand merci aux sponsors : le bar tabac La Gare, de Saint-André-Le-Puy, a financé l'achat des tenues des garçons, et le CarrefourMarket de Montrond celles des filles.

A noter que depuis le début de la deuxième phase du championnat départemental, les U15 garçons se classent 3^{èmes} et les filles caracolent en tête de leur poule après avoir remporté tous leurs matchs.

Venez encourager les équipes : U15 garçons à Boisset le 3 mars, à 16h30 ; le 24 mars pour les filles, à 16h30 également.

Retrouvez toutes les équipes et les plannings des matchs sur : club.quomodo.com/basket club_boisset les_montrond



- U15 garçons (entraînés par Pedro GARIDO et Bastien BORIE) et leurs sponsors.
- U15 filles (entraînées par Sébastien CALITRO) et leur coach, Jérôme CHAPELON

GENTIANE & COOKIE ASSOCIATION

Notre assemblée générale, à laquelle la population de Boisset est conviée, se tiendra samedi 31 mars 2018 à la salle des fêtes à 14h30.

THÉÂTRE « LE BRIGADIER D'OR »

Ça y est nous sommes prêts..... les 3 coups vont être frappés à la salle des fêtes samedi 17 mars, vendredi 23 mars, samedi 24 mars et vendredi 30 mars, à 20 H 30.

La troupe du « Brigadier d'Or » vous invite à venir découvrir ou redécouvrir nos spectacles.



L'atelier des enfants se produira en 1^{ère} partie vendredi 23 et 30 mars, le groupe des ados samedi 17 et 24 mars.

Les adultes joueront aux 4 dates précitées.

Cette année environ 30 acteurs ont travaillé leur texte, la mise en scène et les décors afin de vous faire passer une agréable soirée.

Les enfants présenteront « EMBROUILLES A CHATEAU GRENOUILLES », les ados « COURT-BROUILLON » et les adultes « SACREES CANAILLES ».

Si vous n'avez pas la possibilité de venir à l'une de ces dates, nous terminerons notre saison théâtrale aux Foréziales de Montrond les Bains les 6 et 7 avril (renseignements à l'office du tourisme de Montrond les Bains, ☎ 04.77.94.64.74 et/ou 🌐 site des Foréziales).